

D'ALPHONSE X À ALPHONSE XI : L’AFFIRMATION DU POUVOIR DANS LES PROLOGUES DES ŒUVRES CASTILLANES AUX XIII^E ET XIV^E SIÈCLES

[Patricia Rochwert-Zuili](#)

E.N.S. Editions | « Cahiers d’études hispaniques médiévales »

2012/1 n° 35 | pages 45 à 60

ISSN 1779-4684

ISBN 9782847883909

Article disponible en ligne à l'adresse :

[https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-hispaniques-
medievales-2012-1-page-45.htm](https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-hispaniques-medievales-2012-1-page-45.htm)

Distribution électronique Cairn.info pour E.N.S. Editions.

© E.N.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

D'Alphonse X à Alphonse XI : l'affirmation du pouvoir dans les prologues des œuvres castillanes aux XIII^e et XIV^e siècles

Patricia ROCHWERT-ZUILLI

Université d'Artois
EA 4028, Textes et cultures

RÉSUMÉ

Fondé sur l'étude des pièces liminaires de quelques œuvres composées sous les règnes d'Alphonse X, de Sanche IV, de Ferdinand IV et d'Alphonse XI, ce travail permet de suivre les différentes stratégies discursives auxquelles ces monarques eurent recours pour affirmer leur pouvoir. Ainsi perçoit-on, dans les prologues alphonsois, notamment à travers le lien qui s'établit entre les notions d'ordre et de savoir et la place accordée au roi-*auctor* modèle, les traits d'une évolution correspondant aux grandes phases et aux vicissitudes du règne du Roi Sage. De même voit-on comment Sanche IV et ses successeurs s'employèrent à légitimer leur pouvoir en usant de procédés s'inscrivant à la fois dans la continuité et la rupture au regard du modèle alphonsois, des procédés qui révèlent en outre le rôle que joua la reine et régente Marie de Molina dans l'affirmation de l'autorité royale.

RESUMEN

A partir del análisis de las piezas liminares de algunas obras compuestas bajo los reinados de Alfonso X, Sancho IV, Fernando IV y Alfonso XI, este trabajo permite seguir las distintas estrategias a las que recurrieron dichos monarcas para afirmar su poder. Así se entrevé en los prólogos alfonsíes, a través del vínculo que se establece entre las nociones de orden y saber y del lugar que ocupa en los textos la figura del rey-auctor modélico, una evolución que coincide con las grandes fases y vicisitudes del reinado del Rey Sabio. También se puede ver cómo Sancho IV y sus sucesores se dedicaron a legitimar su poder usando procedimientos que se inscriben a la vez en la continuidad y la ruptura con respecto al modelo alfonsí, unos procedimientos que revelan además el papel que desempeñó la reina y regente María de Molina en la afirmación de la autoridad real.

[...] *esta palabra sola, prologo, tanto quiere dezir como el primero sermon del libro con la primera razon puesta delante de toda la materia de lo al que y ha a fabled el sabio, e por do se entienda todo lo que viene despues*¹.

Fondée sur la signification des deux termes grecs qui composent le mot prologue, cette définition que nous offre la *Grande et générale histoire* révèle, ne serait-ce que par son insertion dans la chronique, l'importance qu'Alphonse X accordait à ce discours liminaire. On trouve justement, dans un autre passage du texte historiographique alphonsin, une description précise des divers éléments qui devaient être développés au sein du prologue, tels que l'histoire de la composition du livre, l'évocation de sa finalité ou la description de sa structure, afin de faciliter la réception et la compréhension de l'œuvre². Or c'est précisément à travers les informations que nous livrent ces pièces liminaires et les stratégies discursives qui s'y déploient que l'on découvre, au fil des textes, les grandes orientations du programme politico-culturel du roi Sage.

Comme l'ont montré notamment les travaux de Rafael Cano Aguilar³, de Georges Martin⁴, de Marta Lacomba⁵ ou encore de Ghislaine Fournès⁶, l'image d'un roi restaurateur du savoir et prenant en charge sa transmission grâce au livre, dont il a pleine conscience de l'utilité éducative et moralisatrice, s'impose dans tous les prologues. Qu'elle se manifeste à la première personne, comme c'est le cas dans les prologues des œuvres juridiques et historiographiques, ou qu'elle apparaisse à la troisième personne, comme on le voit dans les prologues des œuvres scientifiques où l'élaboration du livre est confiée – nous dit-on – à de savants collaborateurs et où la légitimité de l'œuvre repose, soit sur des figures d'autorité, soit sur

1. ALPHONSE X, *General estoria, Segunda parte*, ANTONIO GARCÍA SOLALINDE, LLOYD A. KASTEN, VICTOR R. B. ELSCHLAGER (éd.), 2 vol., Madrid : CSIC, 1957-1961, 2, p. 207a, l. 17-23.

2. ALPHONSE X, *General estoria, Primera parte*, A. GARCÍA SOLALINDE (éd.), 2 vol., Madrid : JAEIC (Centro de Estudios Históricos), 1930, 1, p. 492b, l. 32-51 : « *Todo omne que alguna razon quiere contar de guisa que ayen ende sabor e aprendan y los quello oyeren, deue fazer enel comienço sobrella todas aquellas maneras de departimientos que sobiere, por quelos omnes la puedan entender meior [...] e por ende nos, ante que entremos a contar la estoria como see en este lebro, queremos uos departir, enel comienço del, dela materia e dela razon de que es fecho e en que manera, e delas cosas que eran mester pora aquello de que fabla en el, e delos nombres dellas. Ca tenemos que son estas cosas enderesçamiento poro sea muy bien llana la entrada et desi las razones del libro que uienen despues por tod el* ».

3. RAFAEL CANO AGUILAR, « Los prólogos alfonsíes », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 14-15, 1989, p. 79-90.

4. GEORGES MARTIN, « Le livre dans les prologues des œuvres composées sous l'autorité d'Alphonse X », *Tigre* (hors série), 1992, p. 21-32.

5. MARTA LACOMBA, « Estrategias y eficacia de los prólogos alfonsíes », in : MARÍA SOLEDAD ARREDONDO, PIERRE CIVIL et MICHEL MONER (éd.), *Paratextos en la literatura española (siglos xv-xviii)*, Madrid : Casa de Velázquez, 2009, p. 253-266 ; *id.*, « Réécriture et traduction dans le discours d'Alphonse X », *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 33, 2010, p. 27-42.

6. GHISLAINE FOURNÈS, « Le prologue comme pré-texte chez Alfonso X (*Lapidaire, Calila e Dimna*) », *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 24, 2001, p. 399-415.

une mise en scène de la création de l’œuvre où le roi est acteur, la figure royale occupe une place prépondérante ; elle s’affirme non seulement en tant que garante de la préservation d’un savoir certain et complet, mais aussi en tant qu’instauratrice d’un ordre monarchique.

Néanmoins, il est un aspect que ces diverses études ne semblent pas avoir considéré. En effet, la composition des œuvres alphonsines s’étend sur les trois décennies du règne du monarque, qui fut d’abord marqué par le dynamisme du règne de son père, puis entièrement voué à satisfaire ses prétentions impériales, et enfin troublé par l’opposition croissante de la noblesse et la prise de pouvoir de son fils Sanche⁷. Il convient donc de voir dans quelle mesure les prologues du roi Sage, mais aussi ceux de ses successeurs, permettent de suivre l’évolution des stratégies élaborées par la royauté pour affirmer son pouvoir.

Dans cette perspective, je m’intéresserai, dans un premier temps, au lien qui s’établit entre ordre et savoir ainsi qu’à la place et à l’importance accordées, au sein des prologues alphonsins, au roi-*auctor* modèle⁸. Cette analyse me permettra de distinguer les traits d’une évolution, voire d’une rupture, perceptible dans l’un des derniers textes alphonsins : le *Septénaire*. Je montrerai alors, dans un second temps, comment les prologues des œuvres composées sous les règnes de Sanche IV, de Ferdinand IV et d’Alphonse XI révèlent les principaux aspects d’une propagande se construisant à la fois dans la continuité et la rupture au regard du modèle antérieur, et laissant entrevoir l’image et l’influence de la reine et régente Marie de Molina.

Les prologues alphonsins

Ordre, savoir et pouvoir

Les premières œuvres alphonsines témoignent du lien étroit qui s’établit, dès l’origine de la conception du programme de la royauté, entre les notions d’ordre qu’il convient de rétablir et de maintenir, et de savoir qu’il convient de restaurer. C’est ce que l’on peut voir dans le prologue du *Lapidaire*, composé dans les années 1250, où la représentation d’Alphonse X recueillant le livre du sage Abolays par l’intermédiaire de la divinité est

7. Sur les différentes phases du règne d’Alphonse X, voir G. MARTIN, *Les juges de Castille. Mentalités et discours historique dans l’Espagne médiévale, Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, Paris : Klincksieck, 1992, vol. 6, p. 317-324.

8. La question de l’« auctorité », notamment dans les œuvres historiographiques alphonsines, a été brillamment traitée par Corinne MENCÉ-CASTER dans *Un roi en quête d’auctorité*, Paris : SEHM-Sorbonne (*Les Livres d’Espagne*, « Études », 2), 2011, voir en ligne [URL : <http://e-spainialivres.revues.org/260>]. Consulté le 15 novembre 2012.

immédiatement suivie de l'évocation de la prise de Murcie⁹, et où la traduction de l'œuvre en castillan est aussi associée, plus loin, à la conquête de Séville¹⁰. Ainsi se dessine, à travers le parallèle établi entre la quête du savoir et la reconquête des territoires occupés par les infidèles, l'action providentielle d'une royauté s'employant à rétablir l'ordre au sein de son royaume, voire au sein de la péninsule.

C'est bien l'ordre, dont le roi s'érige en principal garant, que prônent aussi, au moyen d'une description précise de la structuration narrative, les prologues du *Livre complet sur les jugements des étoiles* et du *Livre des croix*, composés quelques années plus tard¹¹. Mais alors que le roi apparaissait, dans le *Lapidaire*, en tant qu'acteur placé par Dieu au sein d'une chaîne de transmission du savoir, il acquiert, dans ces textes, une place et un rôle de plus en plus importants. On nous montre notamment, dans le prologue du *Livre complet sur les jugements des étoiles*, comment le monarque, assimilé à un aimant attirant à lui tous les savoirs, put combler le gouffre laissé par ses prédécesseurs :

El noble Rey don Alfonso, por la gracia de Dios rey de Castiella, de Toledo, de Leon, de Galizia, de Seuilla, de Cordoua, de Murcia e de Jahen e del Algarue e de Badaioz, qui sempre desde que fue en este mundo amo e allego a ssi las sciencias e los sabidores en ellas e alumbró e cumplió la grant mengua que era en los ladinos por defallimiento de los libros de los buenos filosofos e prouados [...]»¹².

Le prologue du *Livre des croix*, composé en 1259, à une période charnière du règne d'Alphonse X où s'ouvre la voie de l'empire, va même plus loin. En effet, le roi y est érigé en prince de l'Espagne doté d'un bon sens et d'un entendement inégalables qui le placent au-dessus de tous les autres princes et lui permettent d'honorer pleinement son vicariat :

9. ALPHONSE X, *Lapidario* (según el manuscrito escorialense H.I.15), Sagrario RODRÍGUEZ MONTALVO (éd.), Madrid : Gredos (Biblioteca románica hispánica, IV. Textos, 14), 1981, p. 18-19 : «El despues que él murió fíco como perdido este libro muy grand tiempo, de guisa que los quel auien nol entienden bien, nin sabien obrar del assi como conuine. Fasta que quiso Dios que uiniése a manos del noble rey don Alfonso, fijo del muy noble rey don Ferrando et dela Reyna donna Beatriz, et Senyor de Castiella, de Toledo, de Leon, de Gallizia, de Seuilla, de Cordoua, de Murcia, de Jahen, et del Algarbe. Et fallo en, seyendo infante, en uida de su padre, en el anno que gano el regno de murcia, que fue en la Era de [...]».

10. *Ibid.*, p. 19 : «El fue acabado de trasladar el segundo anno que el noble rey don Ferrando, su padre, gano la cibdat de Seuilla».

11. On nous précise, en effet, à la fin du prologue du *Livre complet sur les jugements des étoiles*, que l'œuvre comporte huit livres. Vient ensuite l'énumération des thèmes traités au sein de chaque livre, puis celle des thèmes de chaque chapitre composant chaque livre (voir ALY ABEN RAGEL, *El libro complido en los iudizios de las estrellas*, Gerold HILTY (éd.), Madrid : S. Aguirre Torre imp., 1954, p. 5). Quant au prologue du *Livre des croix*, il revient sur les vertus de l'ordonnement de la matière narrative en chapitres : «[...] et por que este libro en el arauigo non era capitulado, mandolo capitular et poner los capitulos en compeçamento del libro, segont es uso de lo fazer en todos los libros, por fallar mas ayna et mas ligero las razones et los iudizios que son en el libro [...]» (*Libro de las cruces*, Loyd A. KASTEN et Lawrence B. KIDDLE (éd.), Madrid-Madison : CSIC (Instituto Miguel de Cervantes), 1961, p. 1).

12. *Libro complido*, éd. citée, p. 5.

*Onde nostro sennor, el muy noble rey don Alfonso, rey d’España, fyo del muy noble rey don Ferrando et de la muy noble reyna dona Beatriz, en qui Dyos puso seso, et entendimiento et saber sobre todos los principes de su tyempo, leyendo por diuersos libros de sabios, por alumbramyento que ouo de la graçia de Dyos de quien uienen todos los bienes, siempre se esforço de alumbrar et de abiuar los saberes que eran perdidos al tyempo que Dyos lo mando regnar en la tierra*¹³.

On remarquera en outre que la désignation du roi a changé. Alors que son nom était suivi, dans les prologues précédents, de l’énumération des différents royaumes sur lesquels il régnait, Alphonse est qualifié, dans le *Livre des croix*, de roi d’Espagne, procédé qui traduit sans nul doute les aspirations impériales du monarque. Ainsi se détache, dans ce prologue, l’image d’un « roi-clerc » occupant une position centrale dans la chaîne de préservation et de transmission du savoir et imposant sa souveraineté¹⁴.

Cette image est encore plus limpide dans les prologues des œuvres juridiques et historiographiques destinées à l’accomplissement des deux grands projets du monarque : réaliser la centralisation juridique et devenir non seulement empereur de l’Espagne mais aussi empereur du Saint Empire romain germanique.

La comparaison des prologues du *Miroir*, dont la composition s’arrête en 1255, et des *Sept parties*, élaborées entre 1256 et 1272, montre en effet comment s’imposent la parole et l’autorité royales. Le premier s’ouvre sur la mention du roi-auteur (« *Este es el libro del fuero que ffizo el rey don Alffonso, fyo del muy noble rey don Ferrando e de la muy noble reyna doña Beatriz* »¹⁵), et se centre très vite sur la description d’un royaume où règne un désordre que le roi doit s’employer à corriger :

Onde conviene al rey que a de tener e guardar sus pueblos en paz e en justicia e en derecho que faga leyes e posturas por que los departimientos e las voluntades de los omes se acuerden todas en uno por derecho, por que los buenos vivan en paz e en justicia, e los malos sean castigados de sus maldades con pena de derecho (*loc. cit.*).

Aussi le texte ne manque-t-il pas de dénoncer, à travers des qualificatifs peu élogieux, les carences et les imperfections des livres de fors (« *fueros de libros mingüados e non conplidos* », *loc. cit.*) et le caractère inapproprié et injuste des *fazañas* (« *fazanas desaguisadas e sin derecho* », *loc. cit.*) pour mieux imposer l’image d’un roi justicier dont la voix se manifeste ici à la première personne et qui entend éradiquer les maux dont souffre son royaume :

13. *Libro de las cruces*, éd. citée, p. 1.

14. C’est ce que montre Fernando GÓMEZ REDONDO, *Historia de la prosa medieval castellana*, Madrid : Cátedra, 1998, vol. 1, p. 411 : « *él ocupa una posición central en esa cadena de preservación del saber [...] emerge, con todo el poder posible, la autoridad de quien se muestra como verdadero ‘rey clérigo’, situado en el centro de sus ‘escuelas’ y dirigiendo las operaciones concretas y materiales de las que el libro sale como reflejo de su poder.* »

15. ALPHONSE X, *Espéculo*, in : *Opúsculos legales del rey don Alfonso el Sabio, publicados y cotejados con varios códices antiguos de la Real Academia de la Historia*, 2 t., Madrid : Imprenta Real, 1836, 1, p. 1.

E por ende nos el sobre dicho rey don Alfonso veyendo e entendiendo todos estos males e todos estos daños que se leuantavan por todas estas razones que dicho avemos, feziemos estas leyes que son escritas en este libro, que es espejo del derecho [...] (loc. cit.).

Pourtant, si la composition de l'œuvre est attribuée au monarque, il est précisé qu'elle fut réalisée en accord avec les hommes puissants et savants de son entourage et selon leurs conseils :

[...] este libro que feziemos con conseio e con acuerdo de los arzobispos e de los obispos de Dios e de los ricos omes e de los mas onrados sabidores de derecho que podiemos aver e fallar, e otrosi de otros que avie en nuestra corte e en nuestro regno [...]]¹⁶.

Au regard du prologue du *Miroir* où s'esquisse le projet de centralisation du droit et d'affirmation de l'autorité royale, le prologue des *Sept parties* marque une nouvelle étape.

En effet, le texte s'ouvre sur l'évocation de la transcendance et de la toute-puissance de Dieu¹⁷ et du vicariat du roi¹⁸ qui permettent d'établir un lien direct entre le monarque et la divinité. Alphonse X semble s'affranchir des influences venant des hommes de son entourage. Seul auteur déclaré de l'œuvre ayant trouvé l'inspiration en se tournant vers Dieu, Jésus, la Vierge et toute la cour céleste¹⁹, il manifeste son désir de réorganiser la justice selon la vérité et la droiture²⁰ en créant un « espace de certitude »²¹, tout en clamant haut et fort sa parfaite légitimité en tant que roi et seigneur naturel :

16. *Ibid.*, p. 2.

17. ALPHONSE X, *Las siete partidas del rey don Alfonso el Sabio*, cotejadas con varios códices antiguos, 3 t., Madrid : Real Academia de la Historia, 1807, 1, p. 1 : « Dios es comienzo, et mediania, et fin et acabamiento de todas las cosas, et sin él cosa alguna non puede ser; ca por el su saber son fechas, et por el su poder guardadas et por la su bondat mantenidas ».

18. *Ibid.*, p. 2 : « *El por ende nos don ALFONSO por la gracia de Dios rey de Castiella, de Toledo, de Leon, de Galicia, de Sevilla, de Córdoba, de Murcia, de Jaen, del Algarbe, entendiendo los grandes lugares que tienen de Dios los reyes en el mundo, et los grandes bienes que dél resciben en muchas maneras, señaladamente en la muy grant honra que les él face queriendo que sean llamados reyes, que es el su nombre [...]* ».

19. *Ibid.*, p. 4 : « *Mas por que tantas razones nin tan buenas como eran menester para mostrar este fecho non podriemos nos fallar por el nuestro entendimiento nin por el nuestro seso, para complir et acabar tan grant obra et tan buena como esta acorrimonos de la virtud de Dios et del bendicho su fijo Iesu Cristo, en cuyo esfuerzo nos lo comenzamos, et de la bien aventurada virgen gloriosa santa Maria, su madre, que es medianera entre nos et él, et de toda la corte celestial: otrosi de los dichos dellos [...]* ».

20. *Loc. cit.* : « *Ca los reyes sabiendo las cosas que son verdaderas et derechas, facerlas han ellos [...]* ». On lit aussi plus haut un passage qui se fait l'écho de ce qui est dit dans le *Miroir* (*Espéculo*, éd. citée, p. 1 : « *Por que las voluntades e los entendimientos de los omes son departidos en muchas guisas [...]* »), mais auquel s'ajoutent les notions de vérité et de droiture : « *Et otrosi porque los entendimientos de los omes que son departidos en muchas maneras, los podiesemos acordar en uno con razon verdadera et derecha [...]* », *Siete partidas*, éd. citée, p. 3.

21. Voir à ce sujet Jesús RODRÍGUEZ VELASCO, « Espacio de certidumbre. Palabra legal, narración y literatura en *Las siete partidas* (y otros misterios del taller alfonsí) », *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 29, 2006, p. 423-451.

[...] *et habiendo grant sabor de guardar destas afrentas, et del daño que dende nos podría venir; et catando otrosí, la muy grant merced que nos él [Dios] fizo en querer que nos que veniesemos del linaje onde venimos, et el grant lugar en que él nos puso, fazienndonos señor de tan buenas gentes, et de tan grandes tierras et regnos como él quiso meter so nuestro señorío, catamos carrera por que nos, et los que despues de nos en nuestro señorío regnassen, sopiesemos ciertamente los derechos para mantener los pueblos en justicia et en paz. Et otrosí porque los entendimientos de los omes que son departidos en muchas maneras, los podiesemos acordar en uno con raxon verdadera et derecha [...]*²².

Scrupuleusement ordonnée – «*Et posimos cada una destas [razones] onde conviene [...]*»²³, nous dit le roi –, l’œuvre s’adresse avant tout à lui-même et à sa descendance : «*[...] et fecimos ende este libro por que nos ayudemos dél et los otros que despues de nos veniesen*»²⁴. En outre, à travers l’affirmation selon laquelle ce fut le père d’Alphonse qui lui demanda de composer ce texte de loi, se profile l’image d’une parfaite continuité du pouvoir²⁵. Tout, jusqu’à la structure de l’œuvre dont on souligne la perfection²⁶, concourt à rendre l’entreprise du roi Sage pleinement légitime.

Or c’est cette place éminente accordée au roi à la fois en tant que destinataire et destinataire de l’œuvre, qui va désormais s’imposer dans les prologues alphonsins, en particulier dans les œuvres historiographiques, composées dans les années 1270. De ce point de vue, les propos de Corinne Mencé-Caster sont édifiants :

L’exhibition du «sujet» est donc à interpréter comme mise en scène d’une *auteurlité* qui se construit dans et par-dessus des *auctores*, et qui, parce qu’elle refuse d’être réduite au silence, investit massivement l’espace discursif, jusqu’à donner l’impression de revendiquer, non plus seulement cette *auteurlité* dont nous parlons, mais bien une forme d’*hyper-auctoritas*²⁷.

Je ne reviendrai pas sur la description précise, en particulier dans le prologue de l’*Histoire d’Espagne*, de l’ensemble des sources utilisées, des opérations fondamentales ayant régi la composition de la chronique, et de l’ordonnement de la matière narrative²⁸. Comme cela a déjà été amplement démontré, elle témoigne non seulement de l’autorité suprême

22. *Siete partidas*, éd. citée, 1, p. 2-3.

23. *Ibid.*, p. 5.

24. *Ibid.*, p. 3.

25. *Ibid.*, p. 5 : «*[...] et á esto nos movió señaladamente tres cosas: la primera, que el muy noble et bien aventurado rey don FERNANDO, nuestro padre, que era muy cumplido de justicia et de verdal, lo quisiera facer si mas visquiera, et mandó á nos que lo feciesemos [...]*».

26. *Ibid.*, p. 6 : «*Septenario es un cuento muy noble que loaron mucho los sabios antiguos, porque se fallan en él muy muchas cosas et muy señaladas que se departen por cuento de siete, asi como todas las criaturas que son departidas en siete maneras*».

27. C. MENCÉ-CASTER, *op. cit.*, «Conclusion générale», § 13.

28. Sur ce point, voir en particulier Georges MARTIN, «Compilation (cinq procédures fondamentales)», in : *id.*, *Histoires de l’Espagne médiévale. Historiographie, geste, romancero, Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, Paris : Klincksieck, vol. 11, 1997, p. 107-121.

attribuée plus que jamais à ce roi «faiseur de livres», mais aussi des prétentions impériales, hispaniques et occidentales, du monarque castillan²⁹ à un moment où précisément l'espoir renaît en Italie.

On retiendra, néanmoins, comme signe de l'accomplissement d'un processus destiné à affirmer l'autorité royale par l'association des notions d'ordre et de savoir, l'image d'un roi n'étant plus seulement garante de la préservation et de la transmission du savoir, mais faisant partie intégrante de ce savoir : «[...] *et compusiemus este libro de todos los fechos que fallar se pudieron della desde el tiempo de Noe fasta este nuestro*»³⁰.

Cependant, on le sait, la fin du règne d'Alphonse X fut marquée par l'échec des projets du roi, l'opposition de la noblesse et les pressions de son fils Sanche qui mit tout en œuvre, après la mort de Ferdinand de la Cerda, héritier présomptif de la couronne, pour être désigné comme héritier légitime et qui finit, en 1282, par déposséder son père de ses prérogatives royales.

Or c'est probablement dans le dernier tiers du XIII^e siècle à Séville, ville restée fidèle à Alphonse, que fut composé le *Septénaire*³¹. Sous les apparences d'un testament politique, l'œuvre traduit les désillusions d'un roi se détournant de ceux qui l'ont trahi et arborant le modèle d'une royauté et d'un pouvoir auxquels son fils Sanche ne semble pas être associé.

Le *Septénaire* ne comporte pas de prologue. Absence sans doute révélatrice des troubles qui marquent cette période où l'autorité royale ne peut plus s'affirmer aussi puissamment dans ce type de discours liminaire. Néanmoins, l'œuvre s'ouvre sur quelques lois faisant office de préambule.

Ainsi, dans la loi I, après l'évocation des sept lettres qui désignent les sept noms de Dieu et permettent d'illustrer la perfection de Ses œuvres, surgit la parole du roi, reprenant non seulement les propos qui apparaissent dans le prologue des *Sept parties* où s'affirmait son entière légitimité, mais évoquant en outre les sept lettres qui composent son propre nom afin d'établir une parfaite similitude entre la divinité et lui :

Et por ende nos don Alffonso, fffijo del muy noble e bienaventurado rrey don Ffernando e de la muy noble rreyna donna Beatrés; e ssennor heredero, primeramente por la merçet de Dios,

29. Je suis ici de près les affirmations de Georges Martin dans «Le pouvoir historiographique (l'historien, le roi, le royaume. Le tournant alphonsin)», in : *id.*, *Histoires de l'Espagne médiévale...*, p. 123-136, spécialement p. 135.

30. ALFONSO X, *Primera crónica general*, Ramón MENÉNDEZ PIDAL (éd.), Madrid : Gredos, 1977, I, p. 4a, l. 44-47. C'est aussi sur ces mots que s'achève le prologue de la *Grande et générale histoire* : «[...] *despues que oue fecho ayuntar muchos escriptos e muchas estorias delos fechos antiguos, escogi dellos los mas uerdaderos e los meiores que y sope; e fiz ende fazer este libro, e mande y poner todos los fechos sennalados tan bien delas estorias dela Biblia, como delas otras grandes cosas que acahescieron por el mundo, desde que fue comenzado fastal nuestro*», ALFONSO X, *General estoria, Primera parte*, A. GARCÍA SOLALINDE (éd.), Madrid : JAEIC, 1930, I, p. 3a, l. 26-35.

31. Sur la datation et le sens de cette œuvre, voir Georges MARTIN, «De nuevo sobre la fecha del *Setenario*», *e-Spania* [en ligne], 2, décembre 2006 [URL : <http://e-spania.revues.org/381>]. Consulté le 15 novembre 2012.

e después por derecho linea, de que heredamos los rregnos de Castiella, de Toledo, de León, de Gallizia, de Seuilla, de Córdoba, de Murcia, de Jahén, de Badaioz, e del Algarbe; cuyo nombre quiso Dios por la ssu merçet quiso que sse començasse en A e sse sseñeçiesse en O, en que ouyesse ssiete letras, ssegunt el lenguaie de Espanna, a ssemeiança del ssu nombre. Por estas siete letras enbió ssobre nos los ssiete dones del Spíritu Ssanto [...]»³².

Par ailleurs, tout comme il l’avait fait dans le prologue des *Sept parties*, Alphonse déclare ici qu’il s’est employé à respecter les souhaits de son père :

Et que por la uertud destes spiritus quiera él que este libro que nos començamos por mandado del rrey don Ffernando, que ffué nuestro padre naturalmente e nuestro sennoz, en cuyo nombre, ssegunt el lenguaie de Espanna, ha ssiete letras»³³.

Le *Septénaire* précise même, dans la loi II où sont décrites les sept vertus de Ferdinand III issues des sept lettres de son nom, que la demande du père fut faite sur son lit de mort³⁴. Ainsi s’impose l’image d’une parfaite continuité entre Dieu le père, Ferdinand, le père et seigneur naturel et Alphonse, le fils modèle. On a donc tout lieu de penser que les stratégies mises en œuvre dans le début du *Septénaire* visent à exclure de cette trilogie le fils Sanche IV, dont le nom ne compte d’ailleurs que six lettres.

Quoi qu’il en soit, à la différence des œuvres qui l’ont précédé, le *Septénaire* fonde la légitimité et l’autorité du roi sur l’éloge du règne et des vertus de Ferdinand III, nous livrant une vision du pouvoir s’inscrivant non plus dans le présent ou le futur, mais dans le passé. C’est en ce sens, aussi, que le début de l’œuvre traduit une rupture.

Ces points de rupture, présents au seuil de l’une des dernières œuvres du roi Sage, n’échappèrent sans doute pas à Sanche ni à son entourage.

Les prologues des œuvres composées sous les règnes de Sanche IV, de Ferdinand IV et d’Alphonse XI

Ordre divin, foi et identité lignagère

Afin de voiler la malédiction que son père avait proférée contre lui³⁵, d’affirmer son droit héréditaire à la couronne face aux descendants de Ferdinand

32. ALPHONSE X, *Setenario*, Kenneth H. VANDERFORD (éd.), Buenos Aires : Instituto de Filología, 1945 (1^{re} éd. reproduite avec une introduction de Rafael Lapesa dans : Barcelone : Crítica, 1984, p. 7, l. 18-27).

33. *Ibid.*, p. 8, l. 13-16.

34. *Ibid.*, p. 9, l. 3-8 : « *Onde nos, queriendo conplir el ssu mandamiento como de padre e obedecerle en todas las cosas, metiémolos a ffazer esta obra mayormiente por dos rrazones: la vna, porque entendimos que auya ende grant ssabor; la otra, porque nos lo mandó a ssu sfinamiento quando estaua de carrera para yr a paraíso, o creemos que él ffué ssegunt las obras que él ffizo* ».

35. Sur cette malédiction, voir Georges MARTIN, « Alphonse X maudit son fils », *Atalaya, Revue française d’études médiévales hispaniques*, 5, 1994, p. 151-178.

de la Cerda, et d'obtenir la dispense papale pour son mariage avec Marie Alfonso de Meneses, cousine germaine d'Alphonse X, Sanche IV dut élaborer un programme s'inscrivant à la fois dans la continuité et la rupture avec celui de son père.

Le prologue du *Lucidaire*, composé vers 1293, en est la parfaite illustration³⁶. Il s'ouvre sur une prière qui place d'emblée la composition de l'œuvre sous l'autorité de Dieu, suivie d'une critique à peine déguisée de l'entreprise de restauration des savoirs, en particulier scientifiques, qui fut orchestrée par Alphonse. En effet, selon le texte, l'étude des sciences de la nature telles que l'astronomie ou l'astrologie sort du cadre des savoirs que Dieu a voulu que l'homme acquière³⁷; elle est même qualifiée de grande audace³⁸, voire de grande hérésie³⁹. À travers le syntagme nominal « *malos entendimientos* » employé à deux reprises dans le texte pour qualifier les auteurs d'une telle entreprise⁴⁰, c'est aussi l'un des piliers du programme politico-culturel alphonsin qui est mis à mal.

Suit alors une démonstration qui consiste à mettre en évidence la supériorité de la théologie sur les sciences de la nature afin de rétablir l'ordre voulu par Dieu. Or c'est Sanche IV, dont la voix surgit à ce moment précis dans le prologue, qui se pose en principal garant de l'ordre divin :

E por ende, nos, don Sancho, por la gracia de Dios rrey de Castilla, de Toledo, e de Leon, e de Gallizia, de Seuilla, de Cordoua, de Murcia, de Jahen, del Algarue, e sennor de Molina, e fijo del muy noble rrey, don Alfonso, e de la muy noble rreyna, dona Violant, el setimo rrey de los que fueron en Castilla e en Leon que ouieron este nonbre a que dixieron don Sancho, por la grand sabor que avemos de servir Dios e de lo loar, e de le conoscer el vien e la merçed que nos faze del dia que nascimos fasta en dia de oy, e ante que nos nascemos de como agora diremos [...]»⁴¹.

Si l'on retrouve, dans cette citation, le même type de désignation que celle qui apparaissait dans les prologues alphonsin, on relève néanmoins deux précisions supplémentaires. La première concerne la ville de Molina

36. On pourra notamment consulter l'étude réalisée par Fernando GÓMEZ REDONDO dans *Historia de la prosa medieval...*, 1, p. 890-899.

37. *Lucidario*, R. P. KINKADE (éd.), *Los «Lucidarios» españoles*, Madrid : Gredos, 1968, p. 77 : « *e como quier que los omnes todo esto sepan, e pueden sauer la rrayz e la virtud della por las que ay de cada vno destes saueres, non se tienen por pagados desto e uan trauar con agudeza de grand entendimiento que an en si en lo que non les es dado e lo que Dios non quiso que sopiesen* ».

38. *Loc. cit.* : « *e quien quiere obrar de otras mas altas que estas asi fazen en ello gran atreuimiento [...]* ».

39. *Lucidario*, éd. citée, p. 78 : « *E de aqui se toma un rramo de una pregunta que fazian los omnes de que nascio grand eregia* ».

40. *Loc. cit.* : « *E estas preguntas tales, como quier que sean de grand sotileza, son a pedimiento de tiempo de aquellos que las fazen e nasce dellas mucho mal porque toman ende los omnes malos entendimientos. Estos malos entendimientos que ende toman non es por mengua que cada vno dellos non ayan muy buenas rrazones que tomen e muy derechas [...]* ».

41. *Loc. cit.*

que Sanche récupéra en février 1293, après la mort de Blanche, demi-sœur de son épouse Marie à qui il transmet la seigneurie trois mois plus tard⁴². Cette référence sert sans doute à signifier que la place occupée par Sanche est doublement légitime. En effet, au lien qui l’unit à son père et à sa mère s’ajoute ici celui qui l’unit, par l’intermédiaire de son épouse, à des ancêtres plus lointains et en particulier, à Alphonse de Molina, qui n’était autre que le frère de Ferdinand III et qui avait reçu cette seigneurie en épousant Mafalda Manrique de Lara.

De même, ne pouvant, comme l’avait fait Alphonse, affirmer son pouvoir à travers son père ou en s’appuyant sur les lettres qui composent son nom, Sanche s’emploie à fonder sa légitimité, comme nous le signifie l’ordinal sept, en s’inscrivant dans une généalogie dynastique remontant aux origines de la Castille⁴³. Et pour parachever la démonstration, il rappelle que c’est uniquement à Dieu qu’il doit sa place, non seulement au sein de son lignage, mais aussi à la tête du royaume car c’est Lui qui a fait disparaître ceux qui, étant nés avant lui, auraient pu légitimement régner :

[...] *lo primero, en quererlo ordenar que veniemos del linage ende nos venimos [...]. Lo segundo, tollionos todos aquellos que nascieron ante que nos por darnos este logar como escogio a David entre quantos fijos auia Jesse [...]*⁴⁴.

Enfin, le prologue se clôt sur l’évocation du livre, un livre dont la valeur et l’état d’achèvement ne sont pas revendiqués, comme c’était le cas notamment dans les prologues du *Lapidaire* et du *Livre complet sur les jugements des étoiles*⁴⁵, mais qui se présente bien plutôt comme un service rendu à Dieu, lequel guide les pas du roi-auteur sur le chemin d’une composition qui semble prendre forme sous nos yeux :

*E por esta rrazon ternemos por bien e por derecho de començar este libro a su seruiçio, e por eso pidimos merçed a el e a la virgen vien abenturada, santa Maria, su madre, en guisa que nos ellos ayuden que le podamos acabar porque sea a su plazer e a su seruiçio*⁴⁶.

L’étude du prologue du *Lucidaire* révèle donc les principaux traits d’une propagande prenant appui sur le modèle qui l’a précédée mais se construisant par contraste ou moyennant une série de recentrages. On voit comment la dimension spirituelle de la royauté est exaltée et comment Sanche, soutenu par son épouse Marie de Molina, s’est attaché à légitimer son

42. Voir Rafael DEL VALLE CURIESES, *María de Molina*, Madrid : Alderabán, 2000, p. 89-90.

43. Sur ce point, voir Carlos ALVAR, «De Sancho VII a Sancho IV : Algunas consideraciones sobre el *Libro del tesoro* de Brunetto Latini», *Voz y letra, Revista de filología*, 1991, 2 (2), p. 147-153.

44. *Lucidario*, éd. citée, p. 81.

45. *Lapidario*, éd. citée, p. 19 : «*El este libro es muy noble et muy preciado*»; *Libro conplido*, p. 5 : «*E este libro es dicho por su nombre el Libro conplido en los iudizios de las estrellas, porque el qui leyere en el y fallara conplimiento de lo que pertenesce en los iudizios de las estrellas*».

46. *Lucidario*, éd. citée, p. 82.

pouvoir et celui de sa descendance à travers l'affirmation d'une identité lignagère puisant sa source aux origines de la Castille.

On retrouve, dans le prologue du *Livre des enseignements de Sanche IV*, composé à la même période, une stratégie identique à quelques détails près.

Dans cette pièce liminaire, on entrevoit d'abord l'influence de la reine Marie de Molina. En effet, le début du prologue est une description, fondée sur les textes bibliques, de la première femme, présentée telle une créature n'ayant certes pas autant de bon sens que l'homme mais possédant des qualités naturelles qui font d'elle un être – presque – parfait :

E a questo por tal commo auía menos seso, después era dotada de los dones que pertenesçen al ordenamiento natural, así commo buena voluntat, buenas inclinaciones, claro entendimiento, buena industria, buena conçiencia, franco arbitrio, ferosura de cuerpo e fortaleza conuenible, sabidoría complida en todo lo que es menester en muger acabada⁴⁷.

Des attributs auxquels s'ajoute la vertu qui apparaît, dans l'œuvre, comme la principale qualité qu'il faut rechercher chez la femme⁴⁸ :

E sobre esto le auía Dios en el ánima dado e criado ornamento de virtud atal que en ella auía toda uirtud pertenesçiente a su salud⁴⁹.

Néanmoins, l'évocation du péché originel est l'occasion de montrer la nécessité pour l'homme de savoir distinguer les bons conseils des mauvais, ce qui lui permettra de tracer un chemin de perfection le menant à la vérité, c'est-à-dire à Dieu, et lui assurera le salut de son âme :

E por que los trabajos e tentaciones, pecados e engannos e males deste mundo son tales e tantos e las sotilezas de los omnes con que partiçipamos que más pugnan de dar consejos de mala biuienda que de buena auemos de buscar carrera derecha e verdadera, que es Dios. Nuestro Sennor e los sus buenos dichos e castigos, por do natural mente obrando por ellos seremos puestos con los santos en la gloria çestial do son todos los sus amados⁵⁰.

Guider le gouvernant sur le chemin de la droiture, de la vérité et de la foi, tel est donc le propos déclaré du *Livre des enseignements* présenté avant tout comme un objet salutaire transmis par un père à son fils sur le modèle du *Livre des douze sages*, un modèle permettant d'établir un parallèle entre Sanche IV et son grand-père Ferdinand III. On remarquera, du reste, qu'au moment de revendiquer l'auteurité de l'œuvre, le roi ne fait aucune référence à son père :

47. Hugo Óscar BIZARRI (éd.), *Castigos del rey don Sancho IV*, Madrid : Iberoamericana, 2001, p. 72.

48. Sur le modèle féminin promu par le *Livre des enseignements*, on pourra consulter Nancy Joe DYER, « El decoro femenino en *Castigos e documentos del rey don Sancho* », in : L. Teresa VALDIVIESO et Jorge VALDIVIESO (éd.), *Studia Hispanica Medievalia. Actas de las II Jornadas de literatura española medieval (20-27 de agosto de 1987)*, Buenos Aires : Universidad Católica Argentina, 1987, p. 21-30.

49. *Castigos*, éd. citée, p. 72.

50. *Ibid.*, p. 73.

E, por ende, nos el rey don Sancho, por la graçia de Dios, séptimo rey de Castilla, de León, de Toledo, de Galizia, de Seuilla, de Córdoba, de Murcia, de Jáhén, del Algarbe e sennor de Molina, poniendo mis fechos e mi pobre juyzio e entendimiento en aquel soberano altísimo Rey muy poderoso, fazedor de todas las cosas [...] con ayuda de çientíficos sabios ordené e fizé este libro para mi fijo e dende para todos aquellos que del algund bien quisieren tomar e aprender a seruicio de Dios e de la virgen gloriosa Santa María pro e bien de las almas e consolación e alegría de los cuerpos⁵¹.

L’ordinal sept placé au début de l’énumération des différents royaumes sur lesquels règne le monarque établit ici un lien direct entre Sanche et les premiers gouvernants de la Castille. On retrouve aussi la mention de la seigneurie de Molina qui permet au roi d’affirmer sa légitimité et de se distinguer de son père. Enfin, à travers le topique de l’incapacité de l’auteur, ce n’est pas la toute-puissance de ce dernier qui s’affirme, mais à nouveau celle de Dieu à qui le roi s’en est remis pour accomplir sa tâche. Ainsi, de même qu’Alphonse X compare l’élaboration du *Lapidaire* à la reconquête des terres andalouses menée par son père pour affirmer son rôle de restaurateur, de même, à la fin du prologue, Sanche évoque la conquête de Tarifa en ravivant le mythe néowisigothique, mais en se posant avant tout en restaurateur de la foi :

E fizelo en el anno que con ayuda de Dios gané a Tarifa de los moros, cuya era que auía más de seysçientos annos que la tenían en su poder, desque la perdió el rey don Rodrigo, que fue el postrimero rey de los godos por la maldad e trayçion abominable del malo conde don Jullían, e la di a la fe de Ihesu Christo⁵².

Pourtant, en dépit des efforts de Sanche pour légitimer et assurer son pouvoir, son mariage et sa descendance ne furent reconnus par la papauté qu’en 1301, pendant la minorité de Ferdinand IV, grâce à la reine et régente Marie de Molina.

De l’action politique de cette femme, de l’influence qu’elle put exercer sur la production culturelle de cette période et du soutien qu’elle trouva auprès des hommes d’Église et surtout de l’aristocratie chevaleresque, témoignent les deux prologues du *Livre du chevalier Zifar*, œuvre vraisemblablement composée en plusieurs étapes, sous les règnes de Ferdinand IV et d’Alphonse XI⁵³.

On distingue en effet, dans ces pièces liminaires, plusieurs éléments significatifs. L’exaltation de la dimension spirituelle de la royauté se traduit, en

51. *Ibid.*, p. 73-74.

52. *Ibid.*, p. 74.

53. Certains chercheurs – comme Juan Manuel Cacho Bleuca et José Manuel Lucía Megías – pensent que l’œuvre fut composée dans les années 1332-1333. D’autres – comme Francisco J. Hernández – situent sa composition au début du XIV^e siècle. Fernando Gómez Redondo pense, quant à lui, qu’elle fut composée en plusieurs étapes (voir José Manuel LUCÍA MEGÍAS, « Libro del cavallero Zifar », in : CARLOS ALVAR et JOSÉ MANUEL LUCÍA MEGÍAS, *Diccionario filológico de literatura medieval española*, Madrid : Castalia, 2002, p. 773-776, spécialement p. 773).

particulier dans le premier prologue, à travers un long récit qui retrace, à l'époque du premier jubilé, d'une part, les démarches réalisées par Ferrand Martínez, archidiacre de Madrid, pour ramener la dépouille de l'archevêque de Tolède en Castille, et d'autre part, les célébrations funèbres qui entourent la venue du corps de Gonzalve Pérez Gudiel à Tolède.

Cependant, bien que soit évoquée la contribution du jeune Ferdinand à cet événement, elle est éclipsée par celle de Marie de Molina dont on nous offre un long portrait élogieux où sont soulignés le bon sens de la reine, son bon conseil, son amour de la justice et surtout son extrême piété⁵⁴, des qualités qui avaient été systématiquement attribuées aux femmes de pouvoir dans une chronique sans doute composée à la demande de la reine pendant la minorité de son fils : la *Chronique de Castille*. Or cette chronique, où s'impose l'un des principaux éléments de l'idéologie « molinienne » – son castillanisme – et qui révèle, en particulier à travers la matière cidienne qui occupe une grande part du récit, l'alliance de Marie de Molina et des chevaliers et bonshommes des villes de la Terre de Campos, ne comporte pas de prologue. Absence une fois de plus significative qui désigne une période où l'autorité du roi ne peut s'affirmer avec force au seuil de l'œuvre.

Le *Livre du chevalier Zifar* signale donc une étape essentielle dans la représentation du pouvoir. En effet, dans les deux prologues, seuls trois portraits sont véritablement développés. Ainsi, outre le portrait élogieux de Marie de Molina relayé par celui de l'épouse du héros, Grima, qui n'est autre que le double de la reine dans l'œuvre, se détache, à la fin du premier prologue, celui du chevalier Zifar qui, à l'instar de Marie de Molina, est un modèle de sagesse, de justice, de bon conseil et de piété⁵⁵.

À travers ces coïncidences auxquelles s'ajoutent la quasi-sanctification de l'archevêque de Tolède⁵⁶ et l'action exemplaire de l'archidiacre de Madrid⁵⁷,

54. Joaquín GONZÁLEZ MUELA (éd.), *Libro del caballero Zifar*, Madrid : Clásicos Castalia, 1982, p. 54 : « e otrosí por ruego de doña María, reina de Castiella e de León que era a esa sazón, que le enbió rogar, la qual fue muy buena dueña e de muy buena vida e de buen consejo e de buen seso natural e muy complida en todas buenas costumbres e amadora de justia e con piedat, non argullesciendo con buena andança nin desesperrando con mala andança quando le acaesçia, mas muy firme e estable en todos los sus fechos que entendie que con Dios e con razón e con derecho eran, así como se cuenta en el libro de la estoria ».

55. *Ibid.*, p. 58 : « [...] el qual cavallero ovo e después ovo nonbre Zifar de bautismo; e después ovo nombre El Cavallero de Dios, porque se tovo él sienpre con Dios e Dios con él en todos los fechos, así como adelante oiredes, podredes ver e entendredes por las sus obras. E por ende es dicho este Libro del Cavallero de Dios. El qual cavallero era conplido de buen seso natural e de esforçar, de justia e de buen consejo e de buena verdat [...] ».

56. Les célébrations funèbres sont en effet comparées, à deux reprises, à celles d'un saint : « e por don ivan saliendo a resçibir todos los de las villas como a cuerpo santo, con candelas en las manos e con ramos » ; « e otros resposos e antifanas semejantes, así como a fiesta de cuerpo santo », *ibid.*, p. 55.

57. Le texte souligne la loyauté de l'archidiacre : « El arçediano, conosciendo la criança que le feçiera e el bien e la merçed que de él resçibiera, quisole ser obediente e conplir la promesa que fizo en esta razón, e trabajóse quanto él pudo a demandar el su cuerpo », *ibid.*, p. 53.

les prologues du *Livre du chevalier Zifar* soulignent donc le rôle de ceux qui permirent à la lignée issue de Sanche de se maintenir au pouvoir et, comme ce sera le cas d’Alphonse XI, de s’y affirmer.

Si l’on considère à présent le prologue de la *Chronique de trois rois*, composée par Ferrand Sanchez de Valladolid au milieu du XIV^e siècle, on voit en effet comment l’autorité du roi s’impose à nouveau dans une pièce liminaire. Présente dans le texte à la troisième personne du singulier, la figure royale n’apparaît qu’en tant que commanditaire de l’œuvre mais elle s’érige en garante de la mémoire des rois de Castille et León désignés, qui plus est, comme les plus grands défenseurs de la foi catholique. Ainsi le prologue déclare-t-il :

[...] *conuiene que los fechos de los reyes, que tienen lugar de Dios en la tierra, sean fallados en escripto, sennaladamente de los reyes de Castilla e de León, que por la ley de Dios e por acrecentamiento de la santa fee católica tomaron muchos trabajos e se posyeron a grandes pelígricos en las lides que ouieron con los moros echándolos de Espanna*⁵⁸.

Conquérant et défenseur de la foi, telle est, selon le texte, la désignation du roi Alphonse XI qui arbore d’ailleurs, parmi les terres sur lesquelles il règne, celle d’Algéciras⁵⁹. En outre, grâce à l’évocation des liens de parenté qui l’unissent à ses ancêtres, le roi est présenté comme le principal garant de la mémoire de la dynastie royale dont il est issu, et comme le maillon essentiel d’une chaîne de pouvoir ininterrompue :

*Et porque acaesçieron muchos fechos en tiempo de los reyes que fueron después de aquel rey don Ferrando los quales non eran puestos en corónica, por ende este noble rey don Alfonso, que por las grandes batallas e conqwerimientos que ovo contra los moros enemigos de la fee es llamado conqweridor e defensor de la fe, entendiendo que aquellos fechos quedauan en oluido sy en corónica non se pusiesen et porque fuesen sabidas las cosas que acaesçieron en el tiempo del rey don Alfonso el Sabio su visabuelo, et en el tiempo del rey don Sancho el Brauo su abuelo, et en el tiempo del rey don Ferrando su padre, mandólos escriuir en este libro porque los que lo leyesen sepan cómo pasaron las cosas destes reyes sobredichos*⁶⁰.

À travers l’exaltation de la part spirituelle du pouvoir, la représentation d’une parfaite continuité dynastique et l’affirmation de l’identité castillane de la royauté, le prologue de la *Chronique de trois rois* témoigne de l’aboutissement d’un processus de légitimation et d’affirmation du pouvoir royal qui prit forme sous le règne d’Alphonse X, qui fut remanié sous celui de Sanche IV et que Marie de Molina s’attacha à développer afin de porter

58. Manuel GONZÁLEZ JIMÉNEZ (éd.), *Crónica de Alfonso X*, Murcia : Real Academia Alfonso X el Sabio, 1998, p. 4.

59. *Ibid.*, p. 3 : «*Et por esto, el muy alto e muy noble e mucho onrado e muy bien aventurado don Alfonso, por la graçia de Dios rey de Castilla, de Toledo, de Gallizia, de Seuilla, de Córdoua, de Murcia, de Jahén, del Algarbe, de Algezira e señor de Molina [...]*».

60. *Ibid.*, p. 3-4.

son fils puis son petit-fils au pouvoir. C'est ainsi que le chroniqueur Ferrand Sanchez de Valladolid, issu de l'aristocratie chevaleresque des Terres de Campos perpétue, vingt ans après la mort de la régente, les principaux traits de l'idéologie molinienne

D'Alphonse X à Alphonse XI, les prologues des œuvres castillanes révèlent donc, à travers des éléments de continuité et de rupture, non seulement les différentes stratégies qui furent déployées par les monarques pour affirmer leur autorité, mais aussi le rôle de ceux qui contribuèrent à la réalisation de cette entreprise. C'est ce que nous dévoile l'image exacerbée d'un roi-auteur imposant l'ordre au point de rivaliser avec Dieu, puis celle d'un roi garant de l'ordre divin et fondant sa légitimité essentiellement en Castille en invoquant des ancêtres lointains, à laquelle se substitue la représentation de l'alliance entre une reine et des représentants de l'Église et de l'aristocratie chevaleresque, image qui préfigure l'avènement de cette monarchie chevaleresque vouée tout entière à la défense de la foi et dignement représentée par Alphonse XI, chaînon essentiel d'un lignage royal à la légitimité incontestable.